



Classique de dressage Or Fantasia

14-15 Juin 2025



Ferme Fantasia

224, CHEMIN DES PATRIOTES EST, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC J2X 4J3 | 450-358-5919
LAFERMEFANTASIA@GMAIL.COM

Classique dressage Fantasia
14-15 Juin 2025

Il nous fait plaisir de vous inviter au concours Dressage Or Fantasia, à la Ferme Fantasia.

Comme toujours, tous les efforts seront mis en œuvre pour vous offrir un beau concours!

Pour simplifier le processus d'inscription, celles-ci doivent être reçues avant le vendredi **6 juin**

2025 au : 224 Chemin des Patriotes Est
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J2X 4J3

Ou par courriel au zabel673@msn.com **AUCUNE INSCRIPTION PHOTO NE SERA ACCEPTÉE**

Les virements Interac sont acceptés. Ils doivent être faits au 514-668-1601 ou au zabel673@msn.com Il n'y a aucune question de sécurité. N'oubliez pas d'inscrire le nom de l'athlète ou du cheval pour lequel le paiement est fait.

Veillez y joindre une copie coggin de l'année en cours, la preuve vaccinale du cheval ainsi que votre *chèque libellé au nom de FERME FANTASIA.*

Prendre notes que le niveau Initiation sera offert dans un manège de 20x40 mètres.

Les licences sportives temporaires et les fiches d'identification temporaires pour chevaux ne sont plus offertes. Tous (toutes) les athlètes, propriétaires et entraîneur(e)s doivent au minimum détenir une licence sportive de niveau Or. Un(e) concurrent(e) peut surclasser sa licence sportive pour un concours en allant directement sur son compte Mon-CE

Pour toutes questions concernant le concours, veuillez nous écrire à zabel673@msn.com ou contacter Isabelle Simard au 514-668-1601, Julie Roy au (450) 223-4091 ou Pierre-Luc-Sicotte au (450) 702-7426.

Merci et au plaisir de vous rencontrer sur le terrain!

COMITÉ DE CONCOURS

Comité Directeur	Isabelle Simard
Juges	Ellen King (Juge S), Marianne Fiset(Juge S), Marlène Davis (Juge B)
Commissaire	Diane Goyette
Annonceur	A venir
Secrétariat	Isabelle Simard
Bureau de pointage	Isabelle Simard, Claudette Kirouack
Premier Répondant	Soins d'Urgence JP 514-771-9835
Maréchal Ferrant	Charles Bastien
Vétérinaire	Beaudoin Vétérinaires Équin inc. 450-545-0139

INFORMATION SUR LES BOURSES & PRIX OFFERTS

Bourses : Dans le cas de bourses gagnées, un chèque vous sera remis (en \$ canadiens) depuis le secrétariat. Une moyenne minimale de 58% (vice-champion) et de 60% (champion) est requise pour avoir droit aux bourses. *Prize money: A check will be given to you at the Show Office. A minimum average of 58% (reserve) or 60% (champion) is required to receive the prize money*

Présentation / tenue : Lors des présentations et remises, les cavaliers et leurs accompagnateurs devront être vêtus de façon convenable. Sur demande, le cavalier devra être en selle et à l'heure, à défaut de quoi le comité organisateur se réserve le droit de retenir les bourses et trophée

Presentation / attire: It is mandatory that riders and designates be correctly attired for presentations. When required, riders should be mounted and on time, otherwise the organizing committee reserves the right to withhold prize money and ribbons.

Quatre rubans par épreuve seront décernés. Un ruban de Champion et un ruban Champion Réserve sera remis dans les classes qui ont un minimum de 2 participants. Le championnat de fin de semaine pour les épreuves dans les divisions Entraînement, Niveaux 1, 2, 3 et 4 sera attribué au cheval qui aura le plus haut total résultant de l'addition des notes des trois meilleures épreuves (incluant le Kür), auxquelles il aura participé. Le championnat pour les épreuves supérieures au Niveau 4 sera attribué au cheval qui aura le plus haut total, résultant de l'addition des pourcentages de ses deux meilleures performances. Le cheval peut faire un maximum de 4 épreuves par jour, incluant le kür, dans un maximum de deux niveaux consécutifs, pour les niveaux Initiation à Niveau 1. À partir du Niveau 2, le cheval peut faire un maximum de 3 reprises par jours, incluant le kur. Il n'y a pas de championnat pour les jeunes chevaux. Les remises de rubans s'effectueront au fur et à mesure que les classes se termineront. Pour les rubans de Champions et Champions Réserves, une remise officielle sera effectuée à la fermeture du concours, soit le dimanche en fin de journée.

Four ribbons per class will be awarded. National classes championships will be awarded to horses, computed on the highest total of three classes (including Kür) and for the total of the best two classes for the higher levels. The horse can be ridden in a maximum of four classes per day, including freestyle, at the same level or at a maximum of two consecutive levels. . To obtain the prize money, the champion must maintain a minimum average of 60% with the selected classes. If money is also given to the Reserve, a minimum average of 58% is required. There is no championship for young horses divisions.

Classique dressage Fantasia

14-15 Juin 2025

STRUCTURE DES BOURSES : 14 – 15 Juin 2025

200 \$ - Entraînement à Niveau 4 – Open

200 \$ - Entraînement à Niveau 4 – Amateur

200 \$ - Entraînement à Niveau 4 – Junior

100 \$ - FEI Enfant- FEI Poney - FEI Junior FEI Jeune Cavalier

100 \$ - FEI Small Tour - Ouvert et Amateur (Prix St-Georges / Inter 1)

100 \$ - FEI Medium & Big Tour - Ouvert et Amateur (Inter 2 / Inter A/ Inter B / Grand Prix)

101 \$ - KUR

Total 1 001 \$

*Le comité organisateur se réserve le droit de redistribuer les montants des bourses non gagnées dans la/les division(s) de son choix. Une moyenne minimale de 58% (vice-champion) et de 60% (champion) est requise pour avoir droit aux bourses.

*The organizing committee reserves the right to redistribute the amounts of prize money not won in the divisions of his choice.

A minimum of 58% (vice-champion) and 60% (champion) is required to be eligible for prize money.

DÉCLARATION DE PRINCIPES DE CANADA ÉQUESTRE – BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX

Canada Équestre (CE), la fédération équestre nationale du Canada, encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

1. CE exige que les chevaux soient traités humainement dans toutes les activités relevant de sa compétence.
2. Les participant(e)s doivent respecter le Code de conduite sur le bien-être des chevaux.
3. CE s'engage à :
 - a. accorder la priorité au bien-être du cheval, quelle que soit sa valeur monétaire, dans toutes les activités;
 - b. exiger que les chevaux soient traités avec la gentillesse, le respect et la compassion qu'ils méritent et qu'ils ne soient jamais maltraités;
 - c. s'assurer que les propriétaires, les entraîneur(e)s, les exposant(e)s et leurs mandataires s'occupent de la manipulation, du traitement et du transport de leurs chevaux et des chevaux qui leur sont confiés, pour quelque raison que ce soit, avec la diligence et l'attention appropriées;
 - d. assurer le bien-être continu des chevaux en encourageant des inspections régulières et la consultation des professionnel(le)s de la santé et des officiel(le)s en vue de répondre aux normes les plus élevées en ce qui a trait à la nutrition, à la santé, au confort et à la sécurité;
 - e. continuer d'appuyer les études scientifiques sur la santé et le bien-être des chevaux;
 - f. exiger des propriétaires, des entraîneur(e)s et des exposant(e)s qu'ils ou elles connaissent et respectent les règles de leur organisme de sanction et qu'ils ou elles suivent la réglementation sectorielle lors de toutes les compétitions équestres;
 - g. établir et examiner des règles et règlements qui protègent le bien-être des chevaux pour les compétitions.

La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établi en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.

EQUESTRIAN CANADA STATEMENT OF PRINCIPLES – HORSE WELFARE

Equestrian Canada (EC), the national equestrian federation of Canada, supports adherence to the humane treatment of horses in all activities under its jurisdiction.

1. EC requires adherence to humane treatment of horses in all activities under its jurisdiction.
2. All participants shall be bound by the Horse Welfare Code of Conduct.
3. EC is committed to:
 - a. upholding the welfare of the horse, regardless of monetary value, as a primary consideration in all activities;
 - b. requiring that horses be treated with kindness, respect, and the compassion that they deserve, and that they never be subjected to maltreatment.
 - c. ensuring that owners, trainers, and exhibitors and their agents exercise appropriate care and responsibility in the handling, treatment, and transportation of their horses, as well as horses placed in their care for any purpose;
 - d. providing for the continuous wellbeing of the horse by encouraging routine inspection and consultation with health care professionals and competition officials to achieve the highest possible standards of nutrition, health, comfort, and safety.
 - e. continuing to support scientific studies on equine health and welfare;
 - f. requiring owners, trainers, and exhibitors to know and follow their sanctioning organization's rules, and to work within industry regulations in all equestrian competitions.
 - g. reviewing, revising, and developing competition rules and regulations that protect the welfare of the horse.

The standard by which conduct or treatment will be measured is that which a person who is informed and experienced in generally accepted equine training and competition procedures would determine to be neither cruel, abusive, nor inhumane.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS / RULES & REGULATIONS

Avant-programme approuvé par / *Prize List approved by* : **Diane Goyette**

Le concours hippique «Classique Dressage Fantasia» est un concours sanctionné Or de Canada Équestre, Maison du sport, 2451, promenade Riverside, Ottawa, Ontario, K1H 7X7 et est assujéti aux

règlements de Canada Équestre. Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de Canada Équestre et sera tenue et jugée conformément au Manuel des règlements de CE.

The «Classique Dressage Fantasia» event is a sanctioned Gold competition, member of Equestrian Canada, Maison du sport, 2451, promenade Riverside, Ottawa, Ontario, K1H 7X7 and is governed by the rules of EC. Every class offered herein is covered by the rules and specifications of the rules of Equestrian Canada and will be held and judged in accordance with the EC Rule Book.

Obligations des compétiteurs :

a) Les propriétaires de chevaux, les athlètes et la personne responsable d'un cheval doivent être membres de leur fédération équestre nationale et provinciale respective. Les propriétaires de chevaux et les athlètes doivent posséder une licence sportive de niveau or, platine (FEI) ou la licence sportive équivalente selon USEF. **Les licences sportives temporaires ne sont plus offertes.**

a) All athletes and owners must be members of their respective country's National Federation and member of their respective Provincial Federation (Canadian Entry). All owners and athletes must hold a current EC Sport Licence Gold, Platinum (FEI) or the equivalent USEF membership or otherwise purchase a temporary Sport Licence.

b) Tous les cavaliers doivent être membres de Dressage Canada et les athlètes inscrits comme amateurs doivent posséder leur carte d'amateur.

b) All athletes must be member of Dressage Canada and all athletes competing in amateur classes must have a valid EC Amateur Card.

c) Les concurrents canadiens devront produire pour leur cheval une fiche d'identification numérique (passeport électronique), la licence du cheval et une licence sportive de niveau Or ou Platine **active avant le début de l'événement.** Un affidavit devra être signé concernant l'éligibilité des chevaux des États-Unis et des autres pays. **Les fiches d'identification temporaires des chevaux ne sont plus offertes.**

c) Canadian entrants are required to provide an active Horse Recording, horse license and hold a Gold or Platinum level competitor's sport license, or to buy a temporary upgrade. Horses from the USA can also provide the USEF electronic horse recording. Participants from other countries must sign an affidavit regarding the horse eligibility for the required levels.

d) Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par Canada Équestre, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Équestre et à tout règlement supplémentaire établi par le concours. Chaque concurrent, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par Canada Équestre est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Équestre, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de Canada Équestre et à tout autre règlement établi par le concours.

d) Per Article A801, every entry at an EC-sanctioned competition shall constitute an agreement by the person responsible that the owner, lessee, trainer, manager, agent, coach, driver or rider and horse shall be subject to the EC constitution and all rules of EC and any additional rules set by the competition. It is the responsibility of all individuals participating in any capacity in EC-sanctioned competitions to be knowledgeable regarding the EC constitution and the applicable rules of EC and the additional rules, if any, imposed by the competition Do not participate in this EC-sanctioned competition in any capacity if you do not consent to be bound by the constitution and rules of EC and any additional rules imposed by the competition.

e) Tout cheval participant à un concours sanctionné par Canada Équestre doit satisfaire aux exigences de l'article A519, Vaccination. Voir les Règlements de Canada Équestre, section A, Règlements généraux, article A519, Vaccination.

e) All horses attending Equestrian Canada sanctioned competitions must have met the requirements of Article A519, Vaccinations. See Rules of Equestrian Canada, Section A, General Regulations, Article A519, Vaccinations.

f) Lors de son inscription à un concours sanctionné par CE, l'athlète doit fournir le nom de son entraîneur(e) sur le formulaire d'inscription ou spécifier qu'il ou elle s'occupe de son propre entraînement. Les entraîneur(e)s d'autres pays doivent être en règle auprès de la fédération de leur pays de résidence et doivent détenir et fournir une preuve d'assurance. Voir les règles de Canada Équestre, Section A – Règlements généraux, article 102 (Environnements sportifs sécuritaires) A602

f) When registering for EC sanctioned competitions, athletes must indicate the name of their coach on the entry form or specify that they are selfcoached. Coaches from other countries, must be in good-standing with their home federation and must declare/have proof of insurance . See Rules of Equestrian Canada, Section A, General Regulations, Article 102, Safe Sport Environments."

RESPONSABILITÉ/RESPONSIBILITY

1. RESPONSABILITÉ/RESPONSIBILITY

Ni la Ferme Fantasia, ni les propriétaires du site, ni les officiels, ni les comités organisateurs de ces compétitions, ne pourront être tenus responsables des dommages, blessures ou pertes subies par les participants et les spectateurs. *Neither the Ferme Fantasia, nor the owners of the showgrounds, nor the Organizing Committees, nor the officials will be responsible in any way for damages, injuries or loss to persons, horses, property, spectators or exhibitors.*

2. PERSONNE RESPONSABLE/RESPONSIBLE PERSON

La personne responsable (PR) d'un cheval doit être un adulte qui assume ou partage la responsabilité de l'entretien, de l'entraînement, de la garde et du rendement de ce cheval. Elle est officiellement responsable du cheval aux termes des règlements de CH ou de l'USEF. La PR est assujettie aux obligations imposées par les dispositions des règlements de CH ou de l'USEF portant sur les sanctions, et passible de pénalités pour toute infraction aux règlements applicables de CH ou de l'USEF. La PR assume la responsabilité de l'état, de la condition physique et de la régie du cheval, et elle est la seule responsable en dernier ressort de tout acte accompli par elle-même ou par toute autre personne autorisée à avoir accès au cheval aux écuries, ailleurs sur le terrain, ou pendant que le cheval est monté, mené ou entraîné. La PR doit posséder une licence sportive valide, de niveau de compétition ou plus, du cheval. La PR doit être présente sur le site de concours pendant la période où le cheval exerce ses fonctions en concours. *The Responsible person for a horse is an adult, who has, or shares, responsibility for the care, training, custody, and performance of the horse and who has official responsibility for that horse under EC Rules and is liable under the penalty provisions of the Rules for any violation of the EC Rules. The responsible person must hold a valid EC Sport License in good standing at the same level or higher, as that in which the horse is competing. The RP must be present on the competition site during the period when the horse is competing.*

3. ASSURANCES / INSURANCES

Tout cavalier ou propriétaire de cheval est le seul responsable de tout dommage causé à un tiers par lui-même, ses employés, ses aides ainsi que par son cheval. Il est donc fortement recommandé à tout cavalier ou propriétaire de contracter une assurance responsabilité civile avec une couverture suffisante pour les compétitions et de maintenir cette police en vigueur. *All owners and competitors are personally responsible for damages to third persons caused by themselves, their employees, their agents or horses. They are therefore strongly advised to take out third-party insurance providing full coverage for participation in equestrian events and to keep their policy up to date.*

4. NUMÉRO DE CONCURRENT / COMPETITION NUMBER

Il est obligatoire qu'il soit porté bien en vue par le cheval ou par le cavalier/meneur dès que le cheval quitte sa stalle, à compter de l'émission du numéro par le secrétariat jusqu'à la fin de la compétition. Un cheval portant le mauvais numéro pourra être éliminé. *It is compulsory for the horse's assigned competition number to be worn by the horse or athlete/handler when the horse is outside the stall from the time that the number is issued until the end of the competition. Any horse wearing the incorrect number may be eliminated.*

5. PORT DU CASQUE PROTECTEUR / HEADGEAR

Toute personne à cheval sur les lieux d'un concours sanctionné par Canada Équestre, doit être coiffée en tout temps d'un casque protecteur approuvé et correctement attaché. *All riders, regardless of age or level of competition, must wear an approved protective headgear, fitted and correctly attached, at all times when mounted at the event location of the competition. Article E 4.0.*

6. CHANGEMENT AU PROGRAMME / PROGRAM CHANGE

Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants, de diviser les épreuves et de modifier TOUTES les autres conditions entourant ces compétitions afin d'assurer qu'elles soient uniformes et équitables pour toutes les divisions. *The Organizing Committee reserves the right to limit entries, divide classes and govern ALL conditions of the show to ensure that they are the same in all divisions.*

ADMINISTRATION & SECRÉTARIAT / ADMINISTRATION & SHOW OFFICE

7. FERMETURE DES INSCRIPTIONS / ENTRY CLOSING DATE

03 Juin 2025 / June 03th 2025

8. ADMINISTRATION

40\$ de frais administratifs sont applicables à chaque inscription. *Entry forms include a \$35 administrative fee.*

9. MODALITÉS DE PAIEMENT / METHOD OF PAYMENT

Un chèque signé couvrant la totalité des frais devra accompagner les formulaires d'inscription. Les chèques post-datés ne seront pas acceptés. La date limite pour l'émission d'un chèque doit être du 03 juin 2025. Paiement au nom de Ferme Fantasia, daté au plus de tard de la journée de fermeture d'inscription. Les virements interac sont acceptés, ceux-ci peuvent être fait au 514-668-1601 ou au zabel673@msn.com. Il n'y a aucune question de sécurité. Ne pas oublier d'inscrire le nom de l'athlète ou de cheval pour lequel vous faites le paiement : *For an entry to be accepted, a check or money covering stabling and classes must accompany the entry form signed by the person responsible for the horse. Post-dated checks will not be accepted. Entry is payable to Ferme Fantasia, with the entry closing date. Interac transfers are accepted, you can do at 514-668-1601 or zabel673@msn.com. There's no security question. Don't forget to tell the name of the athlete or the horse for which you make the payment.*

10. CHÈQUE SANS PROVISION / NSF PAYMENT

Une pénalité de 35 \$ sera ajoutée pour tout chèque non honoré, pour quelque raison que ce soit, en plus de la plainte pour avoir commis une infraction aux règlements de CE (A801.4). *A \$35 charge will be applied for any returned check, regardless the reason.*

11. REMBOURSEMENT DES DÉPENSES/ EXPENSES

Le comité organisateur n'assumera aucunement les dépenses des participants, des propriétaires, de leurs employés et de leur agent. Aucune de ces dépenses ne sera remboursée. *The Organizing Committee will not be responsible for any expenses of competitors, horses, owners, their employees or agents and does not offer expenses allowances or reimbursements.*

12. ANNULATION D'INSCRIPTION / CANCELLATION

Toute annulation avant la date de clôture des inscriptions est sujette à des frais de 40 \$ par cheval. Aucun remboursement ne sera fait pour annulation après la date de clôture pour les chevaux ou cavaliers inscrits, sans présentation d'un certificat vétérinaire ou médical et sans approbation du comité organisateur. Un remboursement à la suite d'une attestation vétérinaire ou médicale ne s'applique qu'aux inscriptions (frais de classes et non aux frais d'écurie et d'administration.

Any cancellation before the closing date will be subject to a \$25 fee per horse. No refund will be granted after the closing date for a horse entered and not exhibited, without a written notice from a veterinarian or medical doctor, in case of a rider, and without approbation from the organizing committee. Refund will include only entries (not stable fees).

13. SUBSTITUTIONS

Un cavalier éligible peut remplacer le cavalier prévu dans une épreuve. Ainsi, le cheval ou poney peut être remplacé. Les frais réguliers d'inscription s'appliquent. Un nouveau numéro de compétition sera émis. Voir règlement E 7.11.10. *A horse/pony may compete with a substitute rider providing the rider is eligible to enter the class. Same way, a rider may substitute an eligible horse or pony. Regular entry fees apply. A new competition number will be given. Refer to article E 7.11.10*

14. ARRIVÉE ET DÉPART

Les chevaux ne pourront commencer à arriver avant le vendredi et devront quitter au plus tard le dimanche soir. Ceux qui désirent arriver avant cette date ou allonger le séjour devront AU PRÉALABLE s'entendre avec les organisateurs de la compétition. *Horses will not be accepted on the show grounds before Friday, and must leave by Sunday evening. Those who wish to arrive prior to these dates or to extend their stay must make arrangements with the organizers of the show.*

15. HORAIRE DU SECRÉTARIAT / SHOW OFFICE HOURS

La journée précédant la compétition, le secrétariat sera installé dans le club-house de l'écurie et sera ouvert de 11h00 à 17h00. Les jours de compétition, le secrétariat sera situé sur la bute du terrain de concours et ouvrira une heure avant le début des épreuves et ouvrira 30 minutes avant, le jour suivant. Le secrétariat fermera une demi-heure après la dernière épreuve les jours de compétition. *The day before the competition, the office will be installed in the clubhouse entry at the farm and will be open from 11:00 to 5:00. The office will be opened one hour before the start of the 1st day of competition and thirty minutes before the following days of competition and will be closed thirty minutes after the last class.*

16. HEURES DE PASSAGE / RIDING TIME

Seront disponibles sur le site Internet (fermefantasia.com) au plus tard le 12 juin 2025. Par courtoisie pour l'organisateur et les autres participants, **si vous désirez une modification ou un ajout quant aux reprises que vous désirez faire, veuillez nous aviser AVANT le 09 Juin 2025.** Par la suite, seules les modifications concernant un conflit d'horaires seront ajustées selon la possibilité. L'horaire officiel du lendemain sera affiché chaque soir sur le tableau principal d'affichage. Il est donc fortement recommandé de le consulter avant le début des épreuves. L'horaire en ligne ne constitue pas l'horaire officiel. La responsabilité de la vérification du temps de passage revient au compétiteur. Par contre, le secrétariat affichera clairement sur le tableau officiel d'affichage toute modification apportée après la parution initiale de l'horaire. *Will be available online no later than 07th July 2023. As a courtesy to the organizer and other participants, if you wish to make any changes or additions to the releases you wish to make, please notify us BEFORE July 07th, 2023. The official schedule will be posted on the Main Board the night before each competition day. The online schedule is not the official schedule. The competitor is solely responsible for the verification. The office will post clearly on the official board all changes to the original schedule.*

REGLES DE COMPÉTITION & D'INSCRIPTION / COMPETITION & ENTRY RULES

17. INSCRIPTION ET RÉSERVATION TARDIVES/ STALL RESERVATION & LATE ENTRIES

Les réservations de stalles et inscriptions tardives seront acceptées à la discrétion du comité organisateur, sous toutes réserves, selon les disponibilités. Un frais de retard de 50\$ sera appliqué après la date de fermeture des inscriptions. *Stall reservations and late entries will be accepted at the discretion of the show management, without prejudice, subject to space availability. A \$50 late fee will apply after entry closing date.*

18. INSCRIPTIONS REFUSÉES / REFUSED ENTRIES

Le CO se réserve le droit de refuser tout cavalier ou toute inscription non conforme aux règlements du concours ou au Code de conduite et d'éthique de CE. *The OC reserves the right to refuse any rider or entry non-compliant with rules and regulations of the horse show or the EC Code of Conducts and Ethics.*

19. INSCRIPTIONS MULTIPLES / MULTIPLE ENTRIES

Il est possible de s'inscrire à deux niveaux consécutifs (ex. niveau 1 et niveau 2) auquel cas il faudra acquitter les frais d'inscription pour les deux épreuves. Le cheval est en tout temps soumis à la limite de 4 reprises par jour pour les niveaux Initiation/Entraînement et à 3 reprises par jour pour les niveaux 1 et plus. *Horse/Rider combination can compete in two consecutive levels (Level 1 and Level 2 for example), for which the rider will pay entries for both levels. The horse is at all times limited to a maximum of 4 tests in any single day for level Initiation/Training and 3 tests for level 1 and up.*

20. HORS-CONCOURS

Avec la permission du comité de concours, les chevaux peuvent être inscrits hors concours, voir E.7.11.11. *If the show schedule allows it, according to the organizing committee.*

21. CARTE PARA-ÉQUESTRE / PARA-ÉQUESTRIAN CLASSIFICATION CARD

Les athlètes en Para-Équestre doivent être inscrits sur la liste Para Équestre de Canada Équestre. *Para-Equestrian athletes must be on EC Para Equestrian Master list.*

22. PARTICIPATION PARA-DRESSAGE / PARA-DRESSAGE PARTICIPATION

Seuls les détenteurs d'une licence sportive de CE sont autorisés à entraîner des chevaux au nom d'un athlète aux concours hors championnat. (Voir EC M8422) *Only EC sport license holders may school horses on behalf of an athlete at non-championship competition (EC, M8422)*

23. LECTURE DES REPRISES/ CALLING OF TESTS

La lecture à voix haute des figures est permise pour les reprises nationales. Les lecteurs (lectrices) doivent être convenablement vêtus (es), sans camisoles, shorts ou jupes trop courts. *The calling of dressage tests is allowed for the national tests. The callers must be properly dressed, camisoles or short shorts are not permitted.*

24. FRAIS DE NON-PARTICIPATION / NON-SHOWING FEE

Les chevaux non-participants recevront un numéro de concours qu'ils devront porter en tout temps. Ils sont assujettis à tous les règlements du concours et de Canada Équestre. Un frais de 50\$ par cheval devra être déboursé. *Non-showing horses are given a show number that they must wear at all times. They are also subject to EC competition rules and show ground rules. A 50\$ fee per horse will be charged.*

25. FRAIS D'ÉCURIE / STABLING

Des stalles permanentes sont disponibles dans l'écurie mais en nombre limité. Des stalles temporaires dans l'écurie d'été et le manège intérieur sont aussi offertes. Veuillez vérifier avec l'organisateur leur disponibilité. Les coûts sont spécifiés sur les feuilles d'inscription. La réservation des stalles et le paiement de leur loyer doivent accompagner le formulaire d'inscription et ces montants ne sont pas remboursables après la date de clôture. Le prix des stalles ne comprend pas la litière. Grain, foin et litière seront offerts au prix courant. Les stalles permanentes seront réservées en priorité aux étalons et aux chevaux difficiles. L'usage des ventilateurs peut être restreint par les organisateurs. Les stalles situées près des prises électriques seront réservées en priorité aux chevaux sensibles à la chaleur, sur recommandation de leur vétérinaire. *Permanent stalls are available in the barn but limited. Temporary stalls are also available in the inside arena and at the outside stable. The cost is specified on the entry form per stall. Payment must accompany entry forms and is non-refundable after the closing date. Bedding is not included in the price of the stalls. Feed and bedding will be available at market prices. The priority for the permanent stalls goes to stallions and harder to manage horses. Use of additional fans on stalls may be restricted by the organizers. Stalls located near power outlets will be given in priority to heat sensitive horses, upon veterinary recommendation.*

26. CONTRÔLE ANTI-DOPAGE / EQUINE DRUG TESTING

Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage. Des frais de 8\$ par cheval seront facturés. *Any horse entered in any class at a competition may, while on the competition grounds, be selected for equine medication control testing. \$8 is added for drug testing.*

27. DRESSAGE CANADA LEVY

Un frais obligatoire de 12\$ par cheval sera facturé. *\$12 is added per horse for the Dressage Canada levy fund.*

28. ENTRAÎNEMENT AVANT-CONCOURS / OPENING HOURS OF DRESSAGE ARENA

La journée précédant le début du concours : les carrières de concours seront ouvertes pour entraînement entre 10h00 et 18h00. Le numéro de concurrent est requis. Par la suite, aucun cheval autre que le compétiteur n'est admis dans ou autour des carrières de compétition. Les épreuves devraient débiter à l'heure désignée par l'organisateur. Les heures d'échauffement autorisées seront disponibles sur le site. *The dressage arenas will be opened from 10:00am to 6:00pm on Friday. No horse is allowed in or around the competition arena after that. Classes should begin at the time designated as per each competition. Warm-up hours will be available on site.*

29. AIRES D'ENTRAÎNEMENT / TRAINING AREA

L'entraînement sera permis uniquement dans les aires prévues à cette fin, de 7h à 18h. Il sera possible de monter en dehors des heures prévues s'il y a entente avec les commissaires.

Training is permitted only in designated areas, from 7 AM to 6 PM. Riding outside schedule will be permitted if agreed with the stewards.

30. AIRE DE LONGE / LUNGING AREA

Des aires de longes seront désignées sur le terrain. Il est interdit de longer un cheval à l'extérieur des endroits désignés. *Lunging areas will be identified on grounds map. It is forbidden to lunge a horse outside of the designated area.*

31. MUSIQUE DES KÜRS / FREESTYLE MUSIC

Doit être fournie sur clé USB ou par courriel au secrétariat au plus tard le 13 juin à 17h. La clé USB doit être identifiée - nom du cavalier, numéro de concurrent et ne contenir qu'une seule piste. Il appartient au compétiteur de récupérer sa clé avant la fin du concours. *Must be provided on USB Key or by email to the Show office by 13nd June at 5pm.*

The key must be labelled with the rider's name, competition number and track identified for the selected music. It is the rider's responsibility to pick up the key before the end of the show.

SANTÉ, SÉCURITÉ & CIRCULATION/ HEALTH, SECURITY & TRAFFIC

32. MARÉCHAL-FERRANT / SHOW FARRIER

Un maréchal-ferrant est disponible sur appel les jours de compétition (Charles Bastien (514) 941-8390). *A farrier is available on call every day of competition.*

33. VÉTÉRINAIRE / VETERINARIAN

Un vétérinaire est disponible sur appel les jours de compétition. *A veterinarian is available on call every day of competition.* Dr. Frédérick Deschênes et Dr. Samuelle Coulombe 1-833-243-8251

34. CHIENS / DOGS

Tous les chiens doivent être tenus en laisse par une personne ou attaché de façon sécuritaire à un poteau. Leurs déjections doivent être ramassées et jetées à la poubelle. *All dogs must be on a leash being held by a person or attached to a stationary secured inanimate object. Their droppings must be disposed in the garbage.*

35. CAMPING

Le camping sur le site est offert contre un frais 75 \$. Places avec électricité limitées (120volt seulement). Les concurrents devront inscrire leur demande sur le formulaire d'inscription. *Camping on site is subject to a \$75 fee, spots are limited.*

36. STATIONNEMENT/ PARKING

Un stationnement pour les automobiles des participants a été prévu et il y a suffisamment de places pour tous. SVP suivre les indications des pancartes sur le site. Nous comptons donc sur votre compréhension et votre collaboration pour l'utilisation adéquate des aires de stationnement qui vous ont été assignées. Aucun stationnement ne sera toléré autour des écuries. Le remorquage sera aux frais du propriétaire du véhicule. *A parking plan for participants has been established at each location and we ask your cooperation and understanding in respecting the designated parking areas. No parking will be tolerated in the stabling areas.*

37. CAMION À CHEVAUX ET REMORQUES

Des aires spéciales de débarquement et de stationnement ont été prévues pour les camions/remorques à chevaux. Vous êtes priés de ne pas laisser vos camions dans les voies de circulation, une fois le débarquement effectué. *Special drop-off and parking have been reserved for horses vans./trailers. We request that, once you have unloaded, you do not leave your vans and trailers on the traffic way.*

38. VÉHICULES MOTORISÉS

Voitures de golf, mobylettes, motocyclettes, VTT, etc., ne sont pas permis sur le terrain de la Ferme Fantasia. Les vélos sont autorisés pour se déplacer sur le terrain. *Motorized vehicles including golf carts, mopeds, motorcycles, ATVs etc., are prohibited on the propriety or the show grounds. Only bicycles are authorized.*

39. ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE / NO SMOKING

Pour réduire les risques d'incendie, il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments et à moins de 10 mètres de ceux-ci sauf dans les zones autorisées. *To reduce fire hazards, it is not permitted to smoke inside the buildings, including the indoor arenas and a 10 meter non-smoking zone around them except in designated areas.*

40. Aucun texto à cheval. Seulement un écouteur durant l'utilisation d'un équipement électronique à cheval. Aucun cellulaire n'est permis sous le casque protecteur. *No texting at any time while mounted. Only one ear bud in place while using electronic equipment while mounted. No cell phone stuck/wedged under helmet.*

41. Autre règlement propre au concours

La Ferme Fantasia, les propriétaires des lieux ainsi que les employés et bénévoles ne sont pas tenu responsable de la perte, du vol ou bris de matériel, équipement ou véhicules apporté sur les lieux appartenant aux compétiteurs ou visiteurs. *The Fantasia Farm, the owners of the premises as well as the employees and volunteers are not responsible for the loss, theft or breakage of equipment, equipment or vehicles brought on the premises belonging to the competitors or visitors.*

ÉPREUVES & DIVISIONS OFFERTES

Note: Les épreuves ne seront pas nécessairement présentées dans l'ordre indiqué ici. *Note: Classes may not necessarily run in the order listed here.* Les classes débuteront vers 8h00 et termineront vers 17h00. Une pause dîner sera incluse lors de chaque journée et sera à déterminer selon l'horaire.

Samedi/ Saturday	Dimanche/ Sunday	Nom de l'épreuve/ Class name	Coûts/ \$	Championnat de concours
101		Initiation/Walk-Trot Junior Test A	60\$	NON/NO
102		Initiation/Walk-Trot Junior Test B	60\$	
	103	Initiation/Walk-Trot Junior Test B	60\$	
	104	Initiation/Walk-Trot Junior Test C	60\$	
107		Initiation/Walk-Trot Junior TOC	60\$	
	108	Initiation/Walk-Trot Junior TOC	60\$	
201		Initiation/Walk-Trot Adulte Amateur Test A	60\$	NON/NO
202		Initiation/Walk-Trot Adulte Amateur Test B	60\$	
	203	Initiation/Walk-Trot Adulte Amateur Test B	60\$	
	204	Initiation/Walk-Trot Adulte Amateur Test C	60\$	
207		Initiation/Walk-Trot Adulte Amateur TOC	60\$	
	208	Initiation/Walk-Trot Adulte Amateur TOC	60\$	
301		Initiation/Walk-Trot Ouvert Test A	60\$	NON/NO
302		Initiation/Walk-Trot Ouvert Test B	60\$	
	303	Initiation/Walk-Trot Ouvert Test B	60\$	
	304	Initiation/Walk-Trot Ouvert Test C	60\$	
307		Initiation/Walk-Trot Ouvert TOC	60\$	
	308	Initiation/Walk-Trot Ouvert TOC	60\$	
151		Entraînement/Training Junior Test 1	65\$	OUI/YES
152		Entraînement/Training Junior Test 2	65\$	
	153	Entraînement/Training Junior Test 2	65\$	
	154	Entraînement/Training Junior Test 3	65\$	
157		Entraînement/Training Junior TOC	65\$	
	158	Entraînement/Training Junior TOC	65\$	
251		Entraînement/Training Adulte Amateur Test 1	65\$	OUI/YES
252		Entraînement/Training Adulte Amateur Test 2	65\$	
	253	Entraînement/Training Adulte Amateur Test 2	65\$	
	254	Entraînement/Training Adulte Amateur Test 3	65\$	
257		Entraînement/Training Adulte Amateur TOC	65\$	
	258	Entraînement/Training Adulte Amateur TOC	65\$	
351		Entraînement/Training Ouvert Test 1	65\$	OUI/YES
352		Entraînement/Training Ouvert Test 2	65\$	
	353	Entraînement/Training Ouvert Test 2	65\$	
	354	Entraînement/Training Ouvert Test 3	65\$	
357		Entraînement/Training Ouvert TOC	65\$	
	358	Entraînement/Training Ouvert TOC	65\$	
450		Entraînement Kür / Training Level Freestyl	65\$	
111		Niveau 1 Junior Test 1	65\$	OUI/YES
112		Niveau 1 Junior Test 2	65\$	
	113	Niveau 1 Junior Test 2	65\$	
	114	Niveau 1 Junior Test 3	65\$	
117		Niveau 1 Junior Test of Choice (TOC)	65\$	
	118	Niveau 1 Junior Test of Choice (TOC)	65\$	
211		Niveau 1 Adulte Amateur Test 1	65\$	OUI/YES
212		Niveau 1 Adulte Amateur Test 2	65\$	
	213	Niveau 1 Adulte Amateur Test 2	65\$	
	214	Niveau 1 Adulte Amateur Test 3	65\$	
217		Niveau 1 Adulte Amateur TOC	65\$	

Classique dressage Fantasia
14-15 Juin 2025

	218	Niveau 1 Adulte Amateur TOC	65\$	
311		Niveau 1 Ouvert Test 1	65\$	OUI/YES
312		Niveau 1 Ouvert Test 2	65\$	
	313	Niveau 1 Ouvert Test 2	65\$	
	314	Niveau 1 Ouvert Test 3	65\$	
317		Niveau 1 Ouvert TOC	65\$	
	318	Niveau 1 Ouvert TOC	65\$	
410		Niveau 1 Ouvert Kür/Level 1 Freestyle	65\$	
121		Niveau 2 Junior Test 1	65\$	OUI/YES
122		Niveau 2 Junior Test 2	65\$	
	123	Niveau 2 Junior Test 2	65\$	
	124	Niveau 2 Junior Test 3	65\$	
127		Niveau 2 Junior Test of Choice (TOC)	65\$	
	128	Niveau 2 Junior Test of Choice (TOC)	65\$	
221		Niveau 2 Adulte Amateur Test 1	65\$	OUI/YES
222		Niveau 2 Adulte Amateur Test 2	65\$	
	223	Niveau 2 Adulte Amateur Test 2	65\$	
	224	Niveau 2 Adulte Amateur Test 3	65\$	
227		Niveau 2 Adulte Amateur TOC	65\$	
	228	Niveau 2 Adulte Amateur TOC	65\$	
321		Niveau 2 Ouvert Test 1	65\$	OUI/YES
322		Niveau 2 Ouvert Test 2	65\$	
	323	Niveau 2 Ouvert Test 2	65\$	
	324	Niveau 2 Ouvert Test 3	65\$	
327		Niveau 2 Ouvert TOC	65\$	
	328	Niveau 2 Ouvert TOC	65\$	
420		Niveau 2 Ouvert Kür/Level 2 Freestyle	65\$	
131		Niveau 3 Junior Test 1	65\$	OUI/YES
132		Niveau 3 Junior Test 2	65\$	
	133	Niveau 3 Junior Test 2	65\$	
	134	Niveau 3 Junior Test 3	65\$	
137		Niveau 3 Junior Test of Choice (TOC)	65\$	
	138	Niveau 3 Junior Test of Choice (TOC)	65\$	
231		Niveau 3 Adulte Amateur Test 1	65\$	OUI/YES
232		Niveau 3 Adulte Amateur Test 2	65\$	
	233	Niveau 3 Adulte Amateur Test 2	65\$	
	234	Niveau 3 Adulte Amateur Test 3	65\$	
237		Niveau 3 Adulte Amateur TOC	65\$	
	238	Niveau 3 Adulte Amateur TOC	65\$	
331		Niveau 3 Ouvert Test 1	65\$	OUI/YES
332		Niveau 3 Ouvert Test 2	65\$	
	333	Niveau 3 Ouvert Test 2	65\$	
	334	Niveau 3 Ouvert Test 3	65\$	
337		Niveau 3 Ouvert TOC	65\$	
	338	Niveau 3 Ouvert TOC	65\$	
430		Niveau 3 Ouvert Kür/Level 3 Freestyle	65\$	
141		Niveau 4 Junior Test 1	65\$	OUI/YES
142		Niveau 4 Junior Test 2	65\$	
	143	Niveau 4 Junior Test 2	65\$	
	144	Niveau 4 Junior Test 3	65\$	
147		Niveau 4 Junior Test of Choice (TOC)	65\$	
	148	Niveau 4 Junior Test of Choice (TOC)	65\$	
241		Niveau 4 Adulte Amateur Test 1	65\$	OUI/YES
242		Niveau 4 Adulte Amateur Test 2	65\$	
	243	Niveau 4 Adulte Amateur Test 2	65\$	

Classique dressage Fantasia
14-15 Juin 2025

	244	Niveau 4 Adulte Amateur Test 3	65\$	
247		Niveau 4 Adulte Amateur TOC	65\$	
	248	Niveau 4 Adulte Amateur TOC	65\$	
341		Niveau 4 Ouvert Test 1	65\$	
342		Niveau 4 Ouvert Test 2	65\$	OUI/YES
	343	Niveau 4 Ouvert Test 2	65\$	
	344	Niveau 4 Ouvert Test 3	65\$	
347		Niveau 4 Ouvert TOC	65\$	
	348	Niveau 4 Ouvert TOC	65\$	
440		Niveau 4 Ouvert Kür/Level 4 Freestyle	65\$	
		DÉVELOPPEMENT JEUNES CHEVAUX/ YOUNG HORSES		
510	511	Jeunes Chevaux/USEF YH 7-9 ans	90\$	NON/NO
520	521	Jeunes Chevaux/USEF YH 8-10 ans	90\$	NON/NO
501	502	Classe Material – Jeunes chevaux/Young Horses 3/4 ans	65\$	NON/NO
540	541	FEI Jeunes Chevaux 4 ans	90\$	NON/NO
551	552	FEI Jeunes Chevaux 5 ans TOC	90\$	NON/NO
561	562	FEI Jeunes Chevaux 6 ans TOC	90\$	NON/NO
571	572	FEI Jeunes Chevaux 7 ans TOC	90\$	NON/NO
581	582	FEI YH Grand Prix 8-10 ans	90\$	NON/NO
		REPRISES FEI/FEI TESTS		
160		FEI Enfant/Children Junior TOC	90\$	OUI/YES
161		FEI Enfant/Children Junior TOC	90\$	
	162	FEI Enfant/Children Junior TOC	90\$	
	163	FEI Enfant/Children Junior TOC	90\$	
175		FEI Junior TOC	90\$	OUI/YES
176		FEI Junior TOC	90\$	
	177	FEI Junior TOC	90\$	
	178	FEI Junior TOC	90\$	
166		FEI Pony Junior TOC	90\$	OUI/YES
167		FEI Pony Junior TOC	90\$	
	168	FEI Pony Junior TOC	90\$	
	169	FEI Pony Junior TOC	90\$	
260	261	FEI Jeunes Cavaliers/Young Riders TOC	90\$	OUI/YES
270	271	FEI Small Tour Amateur TOC	90\$	OUI/YES
280	281	FEI Medium Tour Amateur TOC	90\$	OUI/YES
286	287	FEI U25 Tour Amateur TOC	90\$	OUI/YES
380	381	FEI Medium Tour Ouvert TOC	90\$	OUI/YES
390	391	FEI Big Tour Ouvert TOC	90\$	OUI/YES
370	371	FEI Small Tour Open TOC	90\$	OUI/YES
294	295	FEI Big Tour Amateur TOC	90\$	OUI/YES
601		FEI Para-Dressage TOC	90\$	OUI/YES
	602	FEI Para-Dressage TOC	90\$	
603		FEI Para-Dressage TOC	90\$	
	604	FEI Para-Dressage TOC	90\$	
460		FEI Style Libre Pony/Pony Freestyle	90\$	
461		FEI Style Libre Junior/Junior Freestyle	90\$	
462		FEI Style Libre Jeunes Cavaliers/ Young Riders Freestyle	90\$	
463		FEI Style Libre Small Tour Ouvert	90\$	
464		FEI Style Libre U25 Tour	90\$	
465		FEI Style Big Tour	90\$	
466		FEI Style Libre Para-Dressage/Para Freestyle	90\$	

MERCI À NOS PARTENAIRES / THANKS TO OUR SPONSORS

Commanditaire officiel des Kurs



